N° 11-626-X au catalogue — N° 029
ISSN 1927-5048
ISBN 978-0-660-21201-2

Document analytique

Aperçus économiques

# Les employés interprovinciaux au Canada

*par Christine Laporte et Yuqian Lu*
Direction des études analytiques, Division d'analyse sociale

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

**Programme des services de dépôt**

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit nº 11-626-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (http://www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.htm).

This publication is also available in English.

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

| | |
|---|---|
| . | indisponible pour toute période de référence |
| .. | indisponible pour une période de référence précise |
| ... | n'ayant pas lieu de figurer |
| 0 | zéro absolu ou valeur arrondie à zéro |
| 0s | valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie |
| p | provisoire |
| r | révisé |
| x | confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* |
| E | à utiliser avec prudence |
| F | trop peu fiable pour être publié |
| * | valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$) |

# Les employés interprovinciaux au Canada

*par Christine Laporte et Yuqian Lu*

Le présent article de la série *Aperçus économiques* présente de nouvelles données sur l'emploi interprovincial rémunéré au Canada. On y trouve des renseignements détaillés selon la province de résidence et la province de travail. Cet article sert de supplément au document de recherche intitulé *Les employés interprovinciaux en Alberta*, de Christine Laporte, Yuqian Lu et Grant Schellenberg.

Chaque année, des travailleurs quittent leur emploi pour en chercher un meilleur, tandis que les employeurs ajustent leur effectif en fonction de facteurs économiques variés. Dans le contexte de ce processus d'adaptation de la main-d'œuvre, certaines personnes ainsi que leur famille s'établissent à un endroit différent à l'intérieur de la même province ou du même territoire, tandis que d'autres déménagent en permanence dans une autre province ou un autre territoire. Enfin, il y a un troisième groupe dont les membres — les employés interprovinciaux — conservent leur résidence permanente dans une province ou un territoire donné, mais travaillent dans une autre province ou un autre territoire. Bien que le rôle des employés interprovinciaux ait gagné en importance au Canada ces dernières années, on dispose de relativement peu d'information à leur sujet. De récents travaux de recherche faisant appel à des données administratives nouvelles comblent cette lacune et documentent pour la première fois le nombre, le lieu d'origine et le lieu de destination des employés interprovinciaux au cours d'une bonne partie des années 2000.

## Augmentation du nombre d'employés interprovinciaux entre le milieu et la fin des années 2000

Malgré le fait que les employés interprovinciaux constituent encore un segment relativement modeste du marché du travail canadien pris dans son ensemble, leur nombre a augmenté au cours des dernières années. En 2004, on comptait environ 345 000 Canadiennes et Canadiens ayant un emploi rémunéré dans une province ou un territoire différent de la province ou du territoire où se trouvait leur résidence permanente. Le nombre de ce type de travailleurs a atteint un sommet de quelque 453 000 en 2008 avant de chuter puis se fixer à 412 000 en 2009 (graphique 1)[1].

Chaque année, le nombre total d'employés interprovinciaux a été supérieur à celui des migrants interprovinciaux — c'est-à-dire les personnes qui ont changé de province ou de territoire de résidence d'une année à l'autre —, et l'écart s'est chiffré à au moins 140 000 personnes[2].

Le nombre d'employés interprovinciaux a augmenté de 67 000 de 2004 à 2009, et près de 60 % de cette hausse peut être attribuée à l'Alberta. En raison de la forte croissance économique de la province, sous l'impulsion notamment de la progression des cours du pétrole, le nombre d'employés interprovinciaux travaillant en Alberta a augmenté d'environ 39 000 durant cette période (graphique 2). De 2004 au sommet atteint en 2008, le nombre d'employés interprovinciaux dans cette province a presque doublé.

**Graphique 1**
**Employés interprovinciaux au Canada**

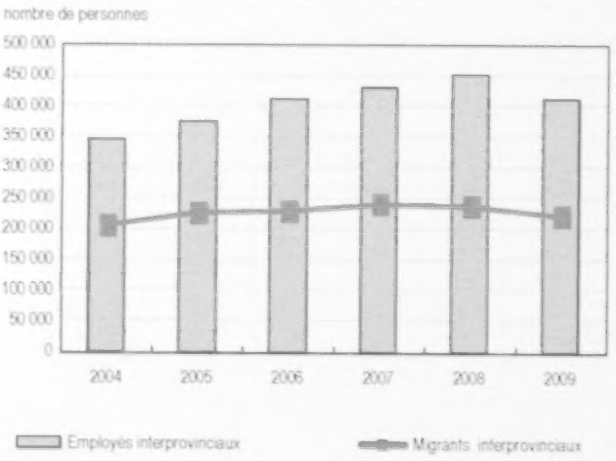


**Note** : Estimations préliminaires pour les années 2008 et 2009.
**Source** : Statistique Canada, Base de données sur la main-d'œuvre interprovinciale et CANSIM, tableau 51-0018.

1. Le nombre total de personnes âgées de 18 ans ou plus qui avaient un revenu provenant d'un emploi rémunéré en 2009 s'élevait à 16,2 millions. Les employés interprovinciaux (412 000) représentaient 2,5 % de l'ensemble des employés au Canada pendant cette même année.
2. Environ un employé sur deux de l'ensemble des employés interprovinciaux observés au cours d'une année donnée est devenu un employé interprovincial durant l'année. Ceci implique que le flux d'employés interprovinciaux est comparable au flux de migrants interprovinciaux.

**Note :** Le présent article repose sur les données de la Base de données sur la main-d'œuvre interprovinciale, qui combine des données administratives provenant de quatre sources : (1) les fichiers T4 (*État de la rémunération payée*); (2) le Fichier sur la famille T1 (FFT1); (3) le fichier historique T1 (T1H), (4) le Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE). On définit les employés interprovinciaux comme étant les employés qui, lors d'une année donnée, gagnent un traitement ou un salaire (figurant sur un feuillet T4) dans une province ou un territoire donné, mais qui indiquent dans leur déclaration de revenus T1 qu'ils résident dans une autre province ou un autre territoire l'année en question (à l'exclusion des émigrants interprovinciaux). Les données portent sur les employés âgés de 18 ans et plus (données appariées à celles du FFT1 et du fichier T1H) dont le revenu annuel provenant de l'ensemble des emplois rémunérés est d'au moins 1 000 $ (dollars de 2002) au cours d'une année donnée. Étant donné que les données du fichier T1H sont disponibles jusqu'en 2007, des facteurs d'ajustement au niveau des provinces et des territoires sont utilisés aux fins de calculer des estimations préliminaires pour 2008 et 2009. Ces estimations servent à déterminer les tendances générales; il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation de variations peu prononcées d'une année à l'autre.

**Graphique 2**
**Indice des prix des huiles minérales brutes et nombre d'employés interprovinciaux en Alberta, 2000 à 2009**

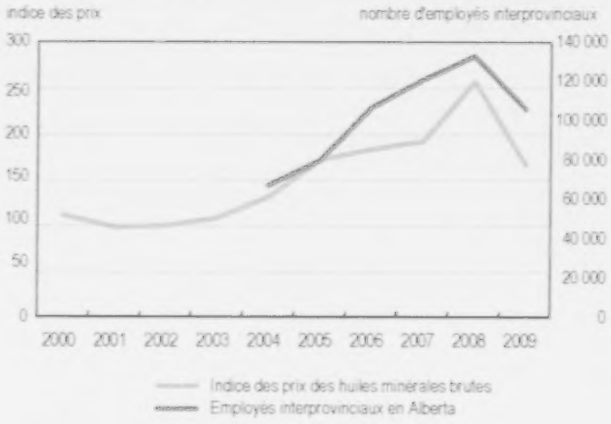


**Note :** Estimations préliminaires pour les années 2008 et 2009.
**Source :** Statistique Canada, Base de données sur la main-d'œuvre interprovinciale et CANSIM, tableau 330-0007.

On a également observé une forte hausse du nombre d'employés interprovinciaux au Manitoba et en Saskatchewan, hausse qui s'est chiffrée respectivement à 33 % et à 41 % de 2004 à 2009, comparativement à environ 20% pour l'ensemble du Canada.

## La plupart des employés interprovinciaux travaillent en Ontario et en Alberta

En raison de la taille relativement grande de son économie, l'Ontario était la province de destination la plus fréquente pour les employés interprovinciaux. En 2009, environ 134 000 employés de ce groupe (tableau 1), soit environ le tiers de la main-d'œuvre interprovinciale rémunérée au Canada, travaillait dans cette province.

L'Alberta se classait au deuxième rang parmi les provinces et les territoires de destination les plus fréquents, recevant environ le quart des employés interprovinciaux en 2009. La proportion correspondante dans cette province s'élevait à 19% en 2004.

La forte augmentation des cours mondiaux des produits de base au cours des années 2000 et la croissance du PIB qui en a découlé expliquent sans doute aussi en partie l'importance grandissante de la Saskatchewan comme province de destination des employés interprovinciaux. En 2009, cette province était la destination de près de 5 % des employés interprovinciaux rémunérés, contre 4 % en 2004. Il y a eu de légères hausses de la part d'employés interprovinciaux — oscillant entre 0,1 point de pourcentage et 0,4 point de pourcentage — travaillant au Manitoba, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Yukon et au Nunavut durant cette période. Dans les autres provinces, la part de l'emploi interprovincial rémunéré a diminué ou n'a à peu près pas changé de 2004 à 2009.

En 2009, tant le Québec que la Colombie-Britannique ont été la destination d'environ 11 % de l'ensemble des employés interprovinciaux. Dans l'ensemble, les quatre plus grandes provinces — l'Ontario, le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique — ont reçu à peu près les quatre cinquièmes des employés interprovinciaux lors de l'année en question. Pour leur part, les provinces de l'Atlantique — la Nouvelle-Écosse étant au premier rang — ont accueilli approximativement 10 % des employés interprovinciaux.

**Tableau 1**
**Nombre d'employés interprovinciaux par province ou territoire de destination, 2004 à 2009**

| | T.-N.-L. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | T.N.-O. | Yn | Nt |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | nombre | | | | | | |
| 2004 | 4 138 | 3 265 | 17 765 | 12 094 | 46 249 | 125 169 | 11 100 | 14 364 | 67 333 | 40 828 | 6 563 | 1 593 | 2 635 |
| 2005 | 4 902 | 3 043 | 18 119 | 13 069 | 48 048 | 134 599 | 11 566 | 15 608 | 79 895 | 44 806 | 7 045 | 1 762 | 2 648 |
| 2006 | 5 371 | 3 727 | 18 327 | 14 231 | 51 232 | 135 926 | 11 985 | 16 662 | 106 726 | 49 244 | 7 253 | 1 997 | 2 398 |
| 2007 | 5 440 | 3 636 | 18 551 | 14 763 | 51 373 | 136 747 | 12 935 | 17 063 | 120 704 | 49 740 | 8 516 | 2 454 | 2 766 |
| 2008 | 6 202 | 3 457 | 18 194 | 15 674 | 50 549 | 140 771 | 14 260 | 19 696 | 133 061 | 51 287 | 8 320 | 2 507 | 3 393 |
| 2009 | 5 497 | 3 397 | 17 162 | 14 636 | 49 822 | 134 243 | 14 782 | 20 313 | 105 876 | 45 347 | 5 917 | 2 376 | 3 563 |

**Note :** Estimations préliminaires pour les années 2008 et 2009.
**Source :** Statistique Canada, Base de données sur la main-d'œuvre interprovinciale.

**Graphique 3**
**Distribution des employés interprovinciaux et de la population active, par province ou territoire de résidence, 2009**

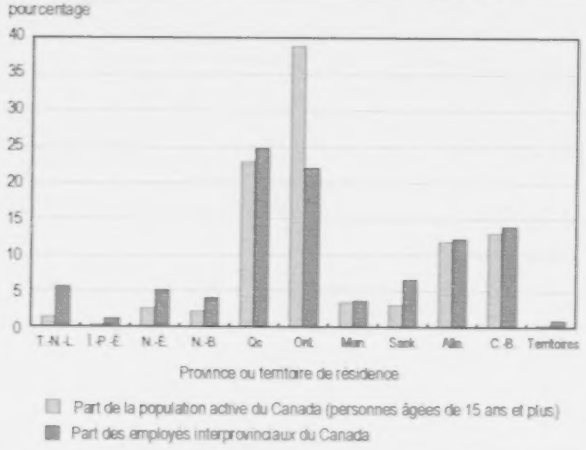


Source : Statistique Canada, Base de données sur la main-d'œuvre interprovinciale et CANSIM, tableau 2820055.

**Graphique 4**
**Province de destination des employés interprovinciaux, selon la province de résidence, 2007**

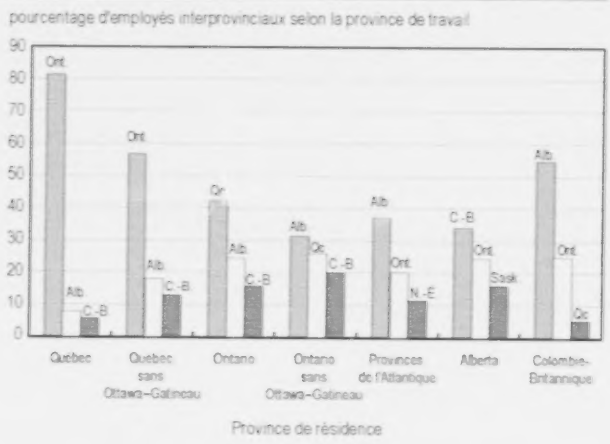


Source : Statistique Canada, Base de données sur la main-d'œuvre interprovinciale.

## La proximité et les différences au chapitre de l'activité économique entre provinces sont deux facteurs qui sous-tendent l'emploi interprovincial rémunéré

Au cours de la période allant de 2004 à 2009, c'est du Québec que provenait le nombre le plus élevé d'employés interprovinciaux. Ainsi, en 2009, quelque 102 000 travailleurs interprovinciaux rémunérés venaient du Québec (tableau 2), représentant près de 25 % de l'ensemble de la main-d'œuvre interprovinciale rémunérée au Canada pour l'année en question (graphique 3). L'Ontario venait au deuxième rang parmi les provinces d'origine avec environ 91 000 travailleurs interprovinciaux rémunérés, soit 22 % de l'ensemble de ces travailleurs[3].

Même si elles ne représentaient qu'environ 7 % de la population active du Canada en 2009, les provinces de l'Atlantique ont été les provinces de résidence de 16 % des employés interprovinciaux cette même année, ce qui les classe au troisième rang à ce chapitre. Comme la Saskatchewan et les trois territoires, la plupart des provinces de l'Atlantique ont été proportionnellement les provinces de résidence d'au moins deux fois plus d'employés interprovinciaux que de membres de la population active. En fait, si l'on fait exception de l'Ontario, la part des employés interprovinciaux venant de chaque province et territoire a été supérieure à leur part de la population active, et ce profil est demeuré à peu près stable pendant l'ensemble de la période étudiée.

Il est probable que les employés interprovinciaux ont pris en compte plusieurs facteurs lorsqu'ils ont choisi le lieu de leur emploi. La proximité d'un marché du travail de grande taille était probablement un élément déterminant. Cela explique notamment le volume important d'employés interprovinciaux entre le Québec et l'Ontario (graphique 4). Comme prévu, la région d'Ottawa-Gatineau représentait une part importante de l'emploi interprovincial entre ces deux provinces[4]. En 2007, environ 81 % des employés interprovinciaux vivant au Québec

**Tableau 2**
**Nombre d'employés interprovinciaux par province ou territoire d'origine, 2004 à 2009**

| | T.-N.-L. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | T.N.-O. | Yn | Nt |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | nombre | | | | | | |
| 2004 | 17 579 | 3 631 | 16 124 | 14 133 | 91 540 | 69 136 | 13 305 | 24 255 | 46 487 | 43 629 | 1 745 | 1 808 | 1 587 |
| 2005 | 19 481 | 4 028 | 18 663 | 16 485 | 96 354 | 72 822 | 15 232 | 26 540 | 52 960 | 47 046 | 1 828 | 1 896 | 1 050 |
| 2006 | 23 083 | 5 000 | 21 448 | 17 865 | 100 282 | 84 478 | 16 160 | 29 899 | 58 396 | 51 428 | 1 823 | 1 997 | 977 |
| 2007 | 25 047 | 5 265 | 23 035 | 19 648 | 104 154 | 90 299 | 16 408 | 30 473 | 56 479 | 55 940 | 1 917 | 2 010 | 980 |
| 2008 | 26 817 | 5 505 | 24 550 | 20 071 | 106 194 | 96 797 | 16 830 | 31 214 | 59 318 | 61 426 | 1 863 | 1 956 | 1 287 |
| 2009 | 22 473 | 4 845 | 21 560 | 17 106 | 102 073 | 90 916 | 14 719 | 26 877 | 50 286 | 57 169 | 1 555 | 1 763 | 860 |

**Note** : Estimations préliminaires pour les années 2008 et 2009.

**Source** : Statistique Canada, Base de données sur la main-d'œuvre interprovinciale.

3. Si l'on fait le total des chiffres du tableau 2 pour l'ensemble des provinces et des territoires pour une année donnée, la somme obtenue sera inférieure à celle du tableau 1, parce que certains employés interprovinciaux travaillent dans plus d'une province ou d'un territoire autre que leur province ou leur territoire de résidence au cours d'une année donnée.

4. Outre la proximité de ces deux villes, la présence de l'administration fédérale dans la région est probablement un facteur important rattaché à l'emploi interprovincial rémunéré.

travaillaient en Ontario. Cette proportion est passée toutefois à 57 % lorsque l'on a examiné uniquement les employés interprovinciaux résidant au Québec mais à l'extérieur de la région d'Ottawa–Gatineau. On a observé une diminution similaire de la proportion d'employés interprovinciaux vivant en Ontario qui travaillaient au Québec lorsque l'on a exclu la région d'Ottawa–Gatineau, cette proportion passant alors de 42 % à 26 %[5]. La proximité était également un facteur pour les employés interprovinciaux résidant en Alberta, la moitié d'entre eux ayant choisi de travailler dans les provinces voisines, c'est-à-dire la Colombie-Britannique et la Saskatchewan, en 2007.

Si la proximité d'un marché du travail de plus grande taille constituait le seul facteur déterminant du choix du lieu de travail pour les employés interprovinciaux, ceux résidant dans les provinces de l'Atlantique auraient préféré les autres provinces de l'Atlantique ainsi que le Québec et l'Ontario plutôt que les provinces de l'Ouest à titre de principale province d'emploi[6]. Or, le graphique 4 montre que ce n'est pas le cas. C'est l'Alberta qui a été la destination la plus fréquente des employés interprovinciaux venant des provinces de l'Atlantique en 2007, 37 % de ces derniers ayant un emploi dans cette province, tandis que l'Ontario en accueillait un cinquième, ce qui la place au deuxième rang. La prédominance de l'Alberta à titre de province de destination des employés interprovinciaux venant des provinces de l'Atlantique laisse penser que les écarts entre provinces au chapitre des possibilités d'emploi, des salaires et des avantages sociaux influent également sur la décision que prend un travailleur de devenir un employé interprovincial.

## Sommaire

Chaque année, des milliers de travailleurs s'adaptent à l'évolution des conditions du marché du travail en déménageant dans d'autres endroits à l'intérieur de leur province ou de leur territoire, en allant résider dans une autre province ou un autre territoire, ou encore en devenant des employés interprovinciaux, c'est à-dire des personnes qui ont une résidence permanente dans une province ou un territoire et qui ont un emploi rémunéré dans une autre province ou un autre territoire. Entre 2004 et 2009, la majorité de la croissance de l'emploi interprovincial rémunéré s'est produite en Alberta et a coïncidé avec la hausse des cours du pétrole et la croissance de l'activité économique dans cette province. Cette constatation donne à penser que, de pair avec la migration interprovinciale, l'emploi interprovincial rémunéré a contribué à atténuer les pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs de cette province. Les employés interprovinciaux semblent avoir choisi leur province ou leur territoire d'emploi en fonction à la fois de la proximité d'un marché du travail plus important et des écarts entre provinces au chapitre des possibilités d'emploi, ce qui concorde avec le point de vue selon lequel les travailleurs s'adaptent en fonction des perspectives économiques qui prévalent.

# Référence

Le présent article de la série *Aperçus économiques* est rattaché à des travaux de recherche menés par la Division de l'analyse sociale de Statistique Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le document suivant :

Laporte, C., Y. Lu et G. Schellenberg, 2013. *Les employés interprovinciaux en Alberta*. Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 350. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

5. Tout comme la région d'Ottawa–Gatineau, l'emplacement de la municipalité de Lloydminster est propice à un niveau élevé d'emploi interprovincial rémunéré puisque cette municipalité chevauche la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan.

6. La langue peut aussi être un facteur. Si la plupart des employés interprovinciaux venant des provinces de l'Atlantique parlent l'anglais mais pas le français — hypothèse que l'on ne peut examiner à partir des données utilisées pour la présente étude —, ils seront sans doute moins susceptibles de travailler au Québec qu'en Ontario.